

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU CLUB VOSGIEN DE VILLAGE-NEUF

Attention : une vigilance particulière doit être portée au renseignement des données personnelles par le membre (E-mail et téléphone notamment). Cette fiche peut être complétée et adaptée selon vos besoins.

Couple sans la revue 30€
Couple avec la revue 33 €
Adulte sans la revue 20 €
Adulte avec la revue 23 €
Enfant jusqu'à 16 ans gratuit

Ce formulaire rempli et signé ainsi qu'un chèque à l'ordre du Club Vosgien de Village-Neuf devra être adressé à :
M. KIENLEN Francis
12, rue des Muguets
68870 Bartenheim

| <u>MEMBRE PRINCIPAL :</u> | <u>2^{ème} MEMBRE :</u> |
|---------------------------|---------------------------------|
| NOM : | NOM : |
| PRENOM : | PRENOM : |
| ADRESSE : | ADRESSE : |
| CODE POSTAL : | CODE POSTAL : |
| VILLE : | VILLE : |
| TEL. FIXE : | TEL. FIXE : |
| TEL. MOBILE : | TEL. MOBILE : |
| E-MAIL : | E-MAIL : |

ENFANT (Nom, prénom, date de naissance) :

Avec la revue trimestrielle « Les Vosges » éditée par la Fédération

Sans la revue

JE SOUSSIGNE : (NOM et PRENOM)

• Reconnaît adhérer au club Vosgien de Village-Neuf pour l'année à compter du 1^{er} janvier de cette même année.
 • Autorise le club à utiliser mon image à des fins non commerciales sur tout type de support (publication de photos des sorties sur le site Internet <http://cv-village-neuf.fr/>) oui non

• Reconnaît avoir été informé que je pouvais souscrire une assurance complémentaire au contrat fédéral « I.A. Sport + » auprès de la MAIF (formulaire téléchargeable sur le site <https://cv-village-neuf.fr/> sous « Adhésion ») et que :

je ne donne pas suite à cette proposition

je signe un contrat complémentaire et je règle en plus la somme de 16,50 € par personne à l'ordre de MAIF en précisant au dos du chèque le N° 3 077 261 H.

Votre adhésion pour l'année civile vous donne l'accès à toutes les activités organisées par le Club et vous permet de pratiquer la randonnée en toute convivialité dans de bonnes conditions de sécurité, encadré par des guides formés par le Club. Elle comprend l'assurance individuelle accident.

Le club pourra être amené à utiliser l'adresse électronique pour des finalités fédérales (notamment envois 1x/mois des courriers d'informations sur les sorties). Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD - art.6.1), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Francis Kienlen francis@kienlen.com . Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour toutes informations sur la protection des données individuelles, veuillez consulter le site de la CNIL (<http://www.cnil.fr>).

J'atteste avoir pris connaissance de la Charte du randonneur du Club de Village-Neuf.

Date :

Signature du membre :